

Déclaration individuelle de candidature

**Election pour le renouvellement des membres de la commission de conciliation
compétente en matière d'élaboration de documents d'urbanisme.**

Département de la Dordogne

(art. L. 132-14 du code de l'urbanisme)

Date limite de dépôt de candidature : le mercredi 21 octobre 2020 à 12h

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Domicile :

Numéro de téléphone (portable) :

Courriel :

Qualité⁽¹⁾ :

- maire de la commune de :

- conseiller municipal de la commune de :

Déclare être candidat⁽¹⁾ :

- titulaire en position n°, sur la liste intitulée

- suppléant du candidat titulaire Mme/M⁽¹⁾, sur la
liste intitulée

pour l'élection des membres de la commission de conciliation en matière d'élaboration de
documents d'urbanisme.

Je confie au mandataire de cette liste, Mme/M⁽¹⁾,
le soin de faire toutes les démarches et démarches utiles à l'enregistrement de cette liste.

Fait à, le

Signature du candidat

⁽¹⁾ Rayer les mentions inutiles et compléter les rubriques vous concernant